

L'ajournement

député de Joliette et ministre des Approvisionnements et Services s'est fait élire avec l'appui des péquistes. Et la preuve de tout cela, je n'en vois point d'autre, c'est son empressement à se dissocier promptement des forces fédéralistes par la déclaration qu'il a faite à la première occasion qu'il a eue de donner une conférence de presse dans la province de Québec. Et c'est pour cette raison, je pense bien, que je n'ai pas reçu de réponse satisfaisante à la question que j'ai posée au très honorable premier ministre (M. Clark).

Est-ce là aussi une des raisons pour lesquelles le très honorable premier ministre a abandonné toute idée de référendum au niveau fédéral? Pourquoi se serait-il privé d'un instrument politique aussi efficace quand l'ennemi politique, lui, le possède cet instrument-là? Il ne veut pas gagner la bataille, il ne veut pas se donner à lui tous les moyens disponibles pour gagner véritablement, surtout quand on sait que si la question est ambiguë lors du référendum, eh bien, ce référendum sur le plan fédéral, ou organisé par les forces fédérales, aurait été une façon pour nous de vérifier les véritables sentiments des Québécois sur la question du fédéralisme.

A qui cela sert-il de se priver de cet outil politique? Cela sert seulement aux péquistes. Je ne vois pas à quel autre parti politique cela peut servir. Et ce sont alors des positions qu'adoptent les progressistes conservateurs. On se demande pourquoi. J'ai l'impression que ce gouvernement ne veut pas faire face à cela. Il veut ménager la chèvre et le chou, et il essaie d'amadouer les péquistes. Dans une question aussi grave que celle à laquelle nous devons faire face, il me semble, monsieur le président, qu'il n'y a pas de compromis à faire.

La défense du pays ne se fera pas dans la pusillanimité, elle se fera par des déclarations claires, concrètes, inspirées et, si possible, inspirantes. Alors, je commence donc à comprendre, et j'essaie de me donner les explications de ces réponses ambiguës et vagues que j'ai reçues du très honorable premier ministre (M. Clark) et, enfin, on a posé encore une douzaine de questions, et à la longue, à force de fouiller sa pensée, le très honorable premier ministre a fini par déclarer que c'est autre chose, savoir qu'il existe un accord entre les fédéralistes du Québec, qui sont sous l'étiquette libérale au niveau provincial, et ceux du Québec qui sont sous l'étiquette progressiste-conservatrice au niveau fédéral. Alors cela est vraiment très curieux. Ces gens-là sont d'accord avec les libéraux provinciaux, mais ils ne veulent pas militer avec eux sous le parapluie du non. Nous, nous aurions, selon lui, des désaccords profonds entre libéraux fédéraux et libéraux provinciaux, mais néanmoins, nous militons sous le parapluie du non avec M. Ryan. Alors, le très honorable premier ministre essaie de démontrer qu'il y a des divergences profondes de notre côté et pas du tout de leur, mais il ne s'engage pas résolument à militer pour le non lors du référendum. Je trouve cette situation tout à fait anormale, et je pense qu'en d'autres circonstances, nous tâcherons d'obtenir du très honorable premier ministre ou de ses ministres des clarifications sur cette question.

[Traduction]

M. John Bosley (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, sans doute devrais-je commencer comme il est d'usage en disant que je suis heureux de

[M^{me} Sauvé.]

répondre au nom du premier ministre à l'honorable représentante de Laval-des-Rapides (M^{me} Sauvé), mais j'éprouve bien du mal, à l'instar de mes collègues, à déclarer que je suis heureux chaque fois que l'opposition cherche à faire de l'unité nationale une question partisane.

En toute honnêteté, l'honorable représentante a en fait signalé trois questions auxquelles, à son avis, le premier ministre n'a pas bien répondu. Voici ces trois questions: Quelle est la position du gouvernement concernant la proposition du gouvernement du Québec, savoir, la souveraineté-association? Quel rôle les ministériels joueront-ils tant avant que pendant la campagne référendaire? Et quelle sera l'attitude des sympathisants en règle du Parti progressiste conservateur au cours de cette période?

● (2230)

Sur la première question, la clarté de la réponse du premier ministre ne me laisse aucun doute. Je ne comprends pas comment le député peut soutenir le contraire. Le premier ministre a dit à maintes reprises que la souveraineté-association est incompatible avec le fédéralisme, incompatible avec son renouveau et, pour cette raison, inacceptable au gouvernement, absolument et clairement inacceptable.

La réponse à la deuxième question est tout aussi claire. Le rôle des députés du gouvernement est de montrer que le gouvernement à Ottawa est sensible aux aspirations des Québécois, souple dans ses relations avec les provinces, imaginatif dans la conduite des relations fédérales-provinciales et, enfin, totalement résolu à renouveler et à moderniser notre fédéralisme.

En dernier lieu, la meilleure façon de répondre à la troisième question est simplement de citer la réponse que le premier ministre a donnée au député.

Il y aura une participation des militants québécois du parti progressiste conservateur sous le parapluie du comité organisé pour appuyer le fédéralisme dans la province de Québec.

C'est aussi clair que de l'eau de roche. Nous n'essayons pas et n'avons pas essayé de ce côté-ci de mettre en doute ou de contester la sincérité des efforts du gouvernement précédent et des députés d'en face en vue de renouveler la constitution. Nous n'avons pas douté non plus de leurs convictions fédéralistes. Toutefois, nous avons appris de leur triste expérience, qu'il fallait faire quelque chose de nouveau pour essayer de garder l'unité du pays. C'est de cette nouvelle attitude que le premier ministre parle à la Chambre tous les jours. Le moment est certes arrivé de cesser de nous interroger sur notre conception particulière du fédéralisme et de nous contenter de reconnaître que nous sommes tous des fédéralistes ici.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT—LES MESURES VISANT À ÉVITER LA FAILLITE DES PETITES ENTREPRISES

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, le 25 octobre dernier, j'ai demandé s'il y avait lieu de faire le lien entre la hausse des taux d'intérêt et le nombre de faillites déclarées cette année au Canada. En septembre dernier, 1,762 entreprises ont déclaré faillite au Canada, soit 9 p. 100 de plus que l'année dernière, d'où ma question.